



Rapport de gestion de l'exercice 2019

Version F - 1.0

Sommaire

Commentaire de l'exercice 2019.....	Page 4
Chiffres clés 2019.....	Page 5
Coup d'œil 2020.....	Page 5
Bilan au 31 décembre 2019.....	Page 6
Compte d'exploitation au 31 décembre 2019.....	Page 8
Annexe aux comptes.....	Page 11
Rapport de l'organe de révision sur l'exercice 2019.....	Page 34
Adresse.....	Page 37

Commentaire de l'exercice 2019

Une institution de prévoyance, ça n'est pas seulement une assurance sociale mais aussi un service, un accompagnement, des interlocuteurs compétents pour nos affiliés et la promesse pour les assurés de la Fondation qu'au-delà de la vie professionnelle, il y a la vie tout court et que nous sommes là pour les accompagner tout au long de celle-ci, dans les bons moments comme dans les circonstances plus difficiles.

Au moment d'écrire ces lignes d'introduction au rapport annuel 2019, il est difficile de faire abstraction de la situation que nous vivons depuis le début de l'année 2020 et du cortège de problèmes qu'elle a entraîné. Nous aurons l'occasion d'y revenir dès que les conséquences de la crise seront mieux cernées, moins volatiles. Que l'on note cependant qu'à ce jour, tant du côté de nos assurés et de nos affiliés que pour ce qui concerne la gestion des actifs la situation est bien maîtrisée et ne présente pas de risque particulier.

Pour en revenir à 2019, quelques éléments méritent d'être soulignés - et ont contribué à la bonne résistance manifestée dans les premiers mois de 2020. Il s'agit essentiellement de la forte progression des effectifs (affiliés + 21%, assurés + 32%), de la diminution de la proportion des bénéficiaires de rente (qui passent de 8.6% à 7.6%), de l'excellente performance financière (+ 11.16%) et de l'important accroissement de la réserve de fluctuation de valeur (+ 90.4 mios) qui a permis d'atteindre un degré de couverture de 107.7%. A cela s'ajoute la mise en place d'une nouvelle structure de gestion et le renforcement de la direction ainsi qu'un renforcement de la gouvernance de la Fondation.

Le Conseil de fondation a mandaté une étude ALM (congruence actifs-passifs) en 2019 et décidé d'une adaptation de l'allocation d'actifs, notamment en introduisant une (nouvelle) classe « Infrastructure », en supprimant la poche « Matières premières » et en augmentant la part « Immobilier suisse » au détriment des « Obligations gouvernementales en monnaie étrangère ». Il a également décidé de constituer une réserve pour abaissement du taux technique à 2% (générationnel) d'ici 2024 et de poursuivre l'abaissement du taux de conversion de 0.1% par an jusqu'en 2023. Ces différentes mesures sont de nature à renforcer la capacité de la Fondation à faire face aux défis de la prévoyance professionnelle (marchés financiers, démographie, régulation et, on le voit aujourd'hui, chocs exogènes).

Prudence et esprit d'entreprise sont comme dans les années précédentes la marque de notre approche. Pour cela, nous nous sommes dotés d'instruments de gestion performants, de moyens de communication innovants à votre service et avons toujours privilégié les équilibres fondamentaux de la Fondation à la maximisation de gains aléatoires.

Vous nous trouvez désormais à Lausanne et à Genève, avec une équipe renforcée et enthousiaste, prête à répondre à vos demandes !

Dans cette période compliquée pour les entreprises et, évidemment, pour leurs collaborateurs, le dialogue est plus que jamais nécessaire. Nous sommes là pour vous !

Nous sommes honorés de votre confiance !

Chiffres clés 2019

	2019	2018
Fortune totale de la fondation	CHF 1'425 mio	CHF 1'004 mio
Taux d'intérêt crédité sur le compte des affilié(e)s	2,50 %	1,00 %
Performance nette des placements	11,16 %	-2.88 %
Degré de couverture	107,73 %	100.71 %
Nombre d'employeurs affiliés	877	724
Nombre d'assurés actifs	11'355	8'540
Nombre de bénéficiaires de prestations	865	741
Montant des provisions techniques	CHF 44.34 mio	CHF 34.04 mio
Montant des prestations versées	CHF 137.80 mio	CHF 100.05 mio
Montant des encaissements	CHF 444.73 mio	CHF 218.35 mio

Coup d'oeil 2019



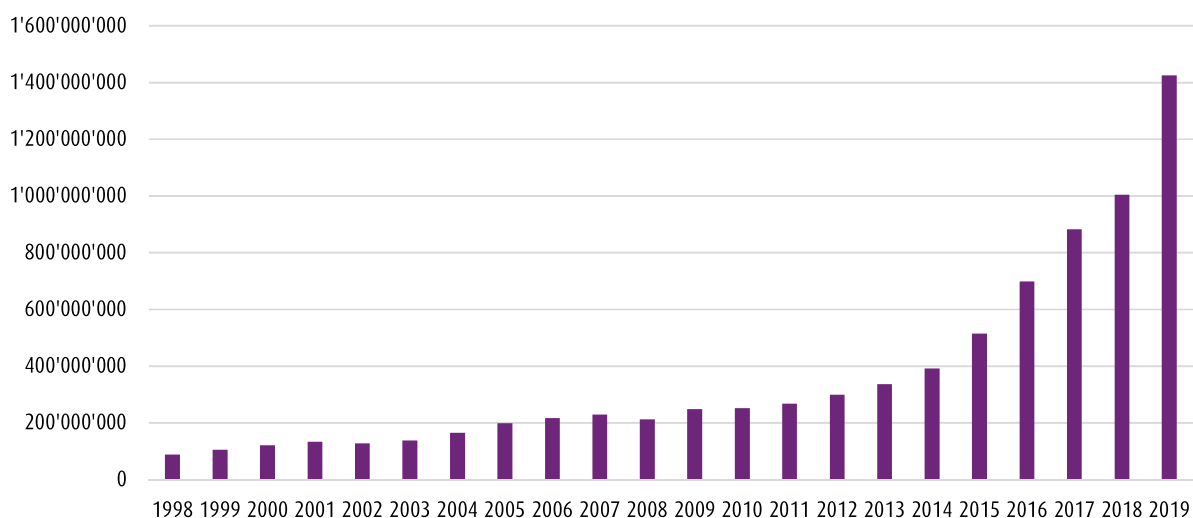
En 2019, afin d'améliorer la qualité de notre information et de notre service aux assurés, nous avons mis en place le « Live WEB Assurés » qui leur permet de consulter en ligne les données de leur compte de prévoyance, et d'effectuer certaines opérations.

Bilan au 31 décembre 2019

Actif du bilan

		31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
	Index de l'Annexe		
Placements		1'421'150'247	1'000'802'608
Liquidités	63	20'308'663	59'654'492
Obligations et assimilés	63	543'587'516	380'891'590
Actions et assimilés	63	389'506'558	211'919'845
Placements alternatifs	63	61'987'499	49'234'535
Immobilier	63	380'446'306	283'080'493
Placements chez les employeurs (c/c des affiliés)	67	25'313'705	16'021'653
Compte de régularisation de l'actif	71	4'161'281	3'625'903
Total de l'actif		1'425'311'528	1'004'428'511

Evolution du bilan (en CHF)



Passif du bilan

		31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
	Index de l'Annexe		
Dettes		49'543'800	28'247'772
Prestations de libre passage et rentes		42'253'586	21'054'941
Placements chez les employeurs (c/c des affiliés)	67	490'214	392'831
Dettes hypothécaires	63	6'800'000	6'800'000
Compte de régularisation du passif	72	10'618'030	37'623'176
Réserves de cotisations des employeurs	67	9'378'475	4'809'661
Provision non technique	75	253'137	200'000
Fonds libres des affiliés	58	3'908'340	3'655'739
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		1'254'607'333	923'317'321
Capital de prévoyance assurés actifs	53	922'041'716	627'907'068
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	55	288'222'617	261'367'253
Provisions techniques	57	44'343'000	34'043'000
Réserve de fluctuation de valeur	62	97'002'413	6'574'842
Capital de la fondation, fonds libres		-	-
Situation en début de période		-	-
Excédent des produits / charges		-	-
Total du passif		1'425'311'528	1'004'428'511

Compte d'exploitation au 31 décembre 2019

		31.12.2019	31.12.2018
		CHF	CHF
	Index de l'Annexe		
Cotisations et apports ordinaires et autres		113'694'415	73'668'286
Cotisations des salariés	77	41'163'636	28'922'513
Cotisations des employeurs	77	53'189'913	36'019'147
Prélèvement des fonds libres des assurés		-410'745	-677'551
Prélèvement de la réserve de cotisations d'employeur		-811'090	-1'070'105
Primes uniques et rachats	53	13'952'229	6'973'701
Apports aux fonds libres en cas de reprise d'assurés		624'262	720'370
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur		5'301'469	1'214'386
Subside du fonds de garantie		563'314	436'520
Attributions complémentaires	53	121'427	1'129'305
Prestations d'entrée		331'035'627	144'678'798
Apports de libre passage	73	328'947'078	143'666'995
Remboursement de versements anticipés pour l'EPL / divorce	53	2'088'549	1'011'803
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		444'730'042	218'347'084
Prestations réglementaires		-27'574'400	-24'736'667
Prestations en capital à l'invalidité		-409'700	-
Capital décès complémentaire		-85'890	-
Prestations en capital à la retraite	53	-8'588'259	-7'787'485
Prestations en capital en cas de décès	53	-210'384	-382'797
Rentes de vieillesse	55	-15'436'422	-13'350'783
Rentes enfants de vieillesse	55	-225'744	-100'710
Rentes de survivants	55	-929'917	-1'494'904
Rentes d'orphelins	55	-86'469	-100'455
Rentes d'invalidité	55	-1'456'197	-1'443'203
Rentes d'enfants d'invalides	55	-145'418	-76'330
Prestations de sortie		-110'225'437	-75'311'195
Prestations de libre passage en cas de sortie	74	-104'926'402	-70'001'413
Versements anticipés pour l'EPL	53	-4'048'163	-4'921'906
Versements anticipés pour le divorce	53	-1'250'872	-387'876
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-137'799'837	-100'047'862

Compte d'exploitation au 31 décembre 2019 (suite)

Constitution (-) / dissolution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserve de cotisation		-335'993'908	-134'824'213
Constitution (-) des capitaux prévoyance assurés actifs		-274'444'046	-105'310'883
Constitution (-) des capitaux prévoyance rentiers		-26'519'894	-20'057'914
Constitution (-) provisions techniques		-10'300'000	-3'627'000
Rémunération des capitaux épargnes actifs		-19'690'602	-5'517'385
Rémunération des capitaux épargnes des invalides		-335'470	-123'932
Constitution (-) des fonds libres des affiliés	58	-213'517	-42'819
Constitution (-) de la réserve cotisations de l'employeur	67	-4'490'379	-144'280
Produits de prestations d'assurance		288'655	175'567
Rentes d'invalidité reçues du réassureur		196'894	129'501
Rentes d'enfants d'invalides reçues du réassureur		22'629	2'958
Libérations reçues du réassureur		69'132	43'108
Charges d'assurance		-796'158	-583'825
Primes d'assurance risque		-230'841	-240'772
Prime d'assurance pour frais de gestion		-8'421	-16'842
Cotisations au fonds de garantie		-556'896	-326'211
Résultat net de l'activité d'assurance		-29'571'206	-16'933'249

Compte d'exploitation au 31 décembre 2019 (suite)

		31.12.2019	31.12.2018
		CHF	CHF
	Index de l'Annexe		
Résultat net des placements et autres intérêts payés		125'713'018	-27'804'737
Résultat liquidités	66	-129'183	-146'394
Résultat obligations & assimilés	66	23'366'302	-6'062'335
Résultat actions & assimilés	66	73'287'420	-21'089'684
Résultat placements alternatifs	66	504'685	-1'200'957
Résultat immobilier	66	33'937'343	4'749'203
Honoraires de gestion des titres	66	-4'939'050	-3'719'359
Intérêts sur les fonds libres des affiliés	58	-39'083	-36'369
Intérêts sur la réserve de cotisations de l'employeur	67	-78'435	-52'489
Intérêts sur prestations de sortie		-196'981	-246'353
Dissolution de provision non technique	75	-53'137	-150'000
Autres produits	78	38'578	17'101
Frais d'administration et autres frais		-5'699'682	-3'927'027
Frais d'administration	76	-2'756'867	-1'934'994
Frais des autorités de surveillance		-18'202	-16'733
Frais de l'organe de révision		-59'747	-60'675
Frais de l'expert en matière de prévoyance professionnelle		-53'888	-45'263
Frais de courtages		-2'052'925	-1'314'306
Frais de marketing et de publicité		-165'367	-133'356
Frais de commercialisation		-592'668	-413'764
Autres frais		-18	-7'936
Excédent des charges (-) / produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur		90'427'571	-48'797'912
Constitution (-) / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	62	-90'427'571	48'797'912
Excédent des produits / charges (-)		-	-

Annexe aux comptes

1. Bases et organisation

11. Forme juridique et but

Il existe sous la dénomination "Fondation Patrimonia", une Fondation au sens de l'article 89 bis et suivants du Code Civil Suisse. La Fondation est régie par les articles 80 et suivants du Code Civil Suisse, l'article 331 et 331a-c du Code des Obligations, par la loi fédérale sur la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité (LPP), par la loi fédérale sur le libre passage dans la prévoyance professionnelle, par les ordonnances d'exécution, par les présentes dispositions statutaires, par les conditions générales, par les plans de prévoyance et par les contrats d'affiliation.

La Fondation Patrimonia a pour but de réaliser la prévoyance professionnelle en cas de vieillesse, d'invalidité et de décès en faveur d'employeurs (ci-après dénommés "les Affiliés"), ayant à leur service un ou plusieurs salariés (ci-après dénommés "les Assurés"), ou toute personne qui n'est pas soumise obligatoirement à la LPP, mais qui peut facultativement s'assurer.

12. Enregistrement LPP et Fonds de garantie

La Fondation remplit les obligations LPP et est dûment enregistrée :

- dans le Registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'ASFIP Genève, sous le numéro d'ordre CH-660-0752984-8 ;
- auprès du Fonds de garantie, sous le numéro GE 337.

13. Indication des actes et des règlements

Acte de Fondation	12.12.1984
Dernière modification, approuvée par l'ASFIP Genève	06.04.2009
Contrat d'affiliation et annexes	01.01.2005
Règlement du comité de gestion	01.01.2005
Règlement de placements	31.12.2019
Règlement de liquidation partielle	01.06.2009
Approuvé par l'ASFIP Genève	23.10.2017
Règlement des passifs de nature actuarielle	31.12.2019
Règlement d'organisation	01.01.2019
Conditions générales	01.01.2019

14. Organe de gestion / Droit à la signature

Les membres du Conseil de fondation, de la Direction et les autres personnes autorisées signent collectivement à deux.

Conseil de fondation

	Fonction	Représentation
Bardet Guy	Membre jusqu'au 31.07.2020 (mandat de 4 ans)	Employeur affilié
Curzon Jacqueline	Vice-Présidente jusqu'au 01.12.2021 (mandat de 4 ans)	Employeur affilié
Giavera Andrea	Membre jusqu'au 31.08.2024 (mandat de 4 ans)	Employeur affilié
Cuendet Yves	Président jusqu'au 01.12.2021 (mandat de 4 ans)	Employé
Moscheni Fabrice	Membre jusqu'au 31.08.2024 (mandat de 4 ans)	Employé
Chassot Eric	Membre jusqu'au 01.12.2021 (mandat de 4 ans)	Employé

Direction

Jaton Sylvie	Directrice
Benveggen Eddy	Directeur-Adjoint

Autres personnes avec autorisation de signature

Pahud Cédric	Responsable technique
Vuagniaux Thomas	Responsable comptable
Gentina Catherine	Responsable offre
Eicher André	Responsable commercial
Ottiger Madison	Spécialiste technique
Toffoletto Pascale	Spécialiste technique
Romo José	Spécialiste technique
Hernandez Juan Carlos	Spécialiste technique
Cocelli Guven	Spécialiste technique
Wendenburg Anne-Catherine	Spécialiste technique

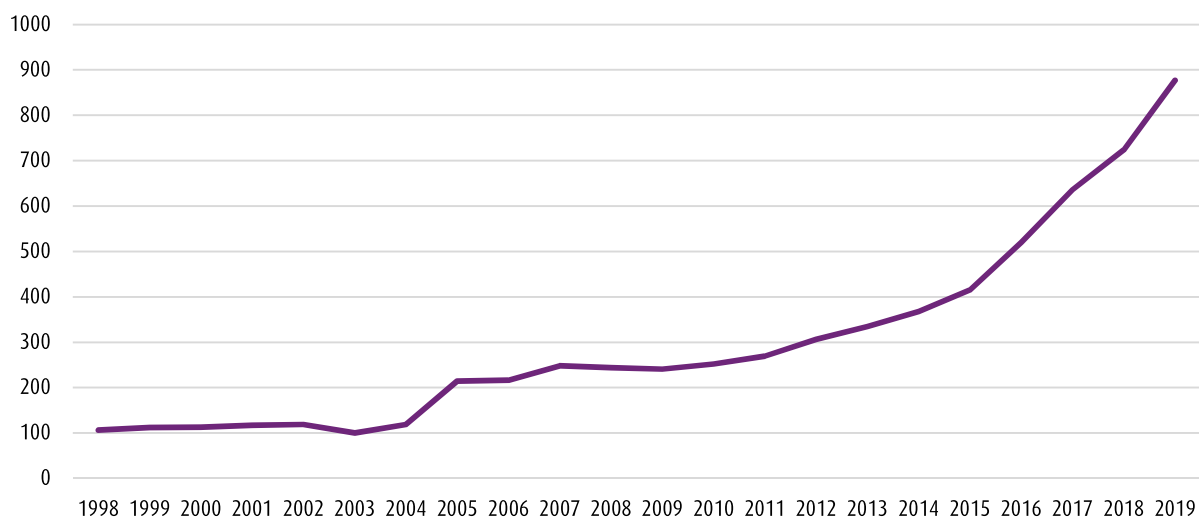
15. Expert, organe de contrôle, conseillers et autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Christophe Steiger (expert exécutant), allea, Lausanne (titulaire du mandat)
Organe de contrôle	Berney Associés Audit SA, Genève
Gestion technique et administrative	Gestion interne
Autorité de surveillance	ASFIP Genève
Gérants de la fortune de la Fondation agréés Finma	UBS / Vontobel / Barings / Crédit Suisse / Pictet / Mirabaud / Patrimonium / GAM / Picard Angst / IST / Schroders / BCV / Wellington / JP Morgan
Régie immobilière	Bory & Cie Agence immobilière SA / Wincasa / Broillet SA
Consultant en immobilier	Helvetadvisors SA, Genève
Expert en immobilier	CBRE Geneva SA, anciennement I Consulting SA, Vernier
Global Custody	UBS
Investment Controller	PPCmetrics, Zurich
Certification qualité ISO 9001 : 2015	SQS, Zollikofen
Auditeur interne qualité	Nicolas Schwab, responsable qualité SIG, Vernier

16. Employeurs affiliés

	31.12.2019	31.12.2018
Employeurs affiliés au 01.01	724	636
Entrées	232	144
Sorties	79	56
Employeurs affiliés au 31.12	877	724

Evolution historique de l'effectif des employeurs

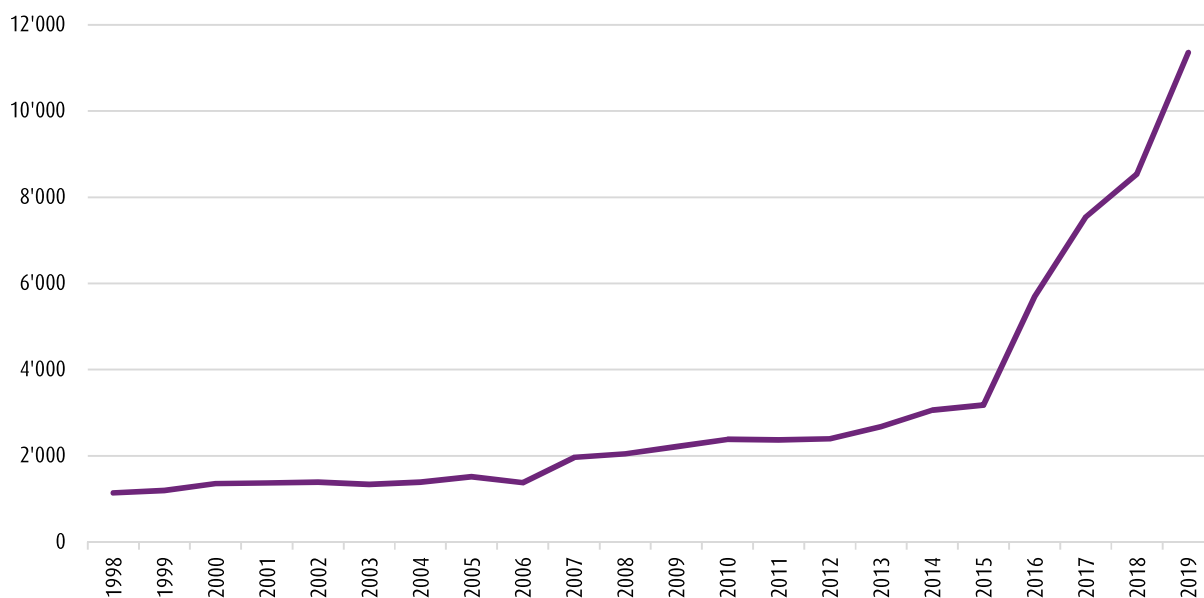


2. Membres actifs et rentiers

21. Assurés actifs

	31.12.2019	31.12.2018
Assurés actifs au 01.01	8'540	7'537
Entrées	5'960	3'460
Sorties	3'053	2'402
Retraites	88	53
Décès	4	2
Assurés actifs au 31.12	11'355	8'540

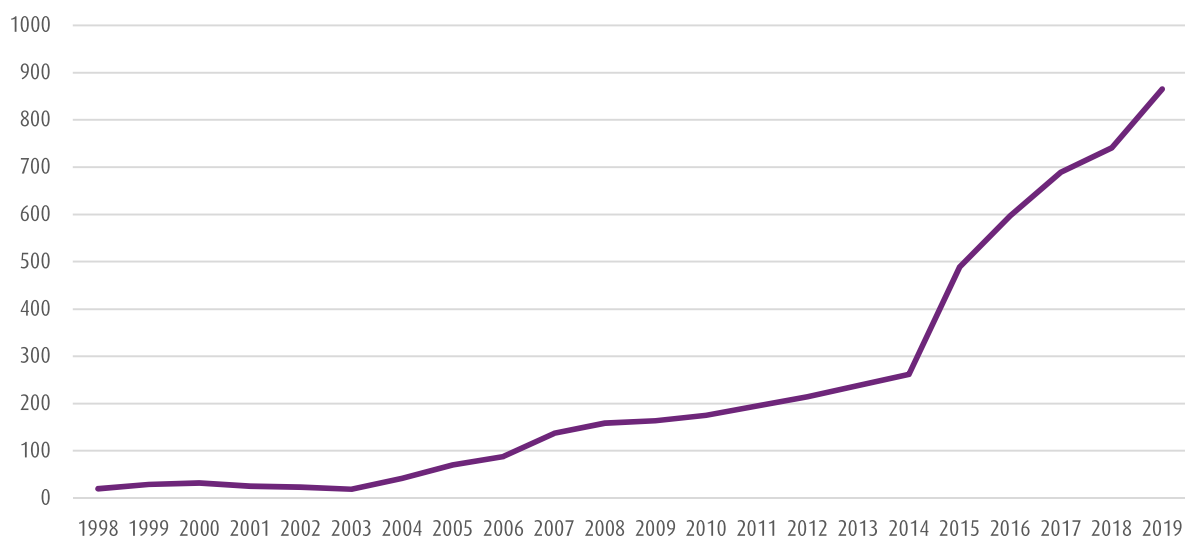
Evolution historique de l'effectif d'assurés actifs



22. Bénéficiaires de rentes

	31.12.2018	Entrées	Sorties	31.12.2019
Retraités	520	76	7	589
Enfants de retraités	18	10	1	27
Invalides	84	26	12	98
Enfants d'invalides	26	19	2	43
Veuves et veufs	74	8	2	80
Orphelins	17	10	2	25
Rente-Pont	2	2	1	3
Total au 31.12	741	151	27	865

Evolution historique de l'effectif des rentiers



3. Nature de l'application du but

31. Explication des plans de prévoyance

Les entreprises affiliées disposent d'un ou plusieurs plans de prévoyance individuels obligatoires ou/et sur-obligatoires. Ces plans sont conformes à la prévoyance professionnelle selon le principe de la primauté de cotisations.

En vertu de la réalisation des buts de la Fondation de prévoyance, la Fondation Patrimonia a élaboré :

- des conditions générales communes à toutes les entreprises adhérentes ;
- un règlement du Comité de gestion commun à toutes les entreprises adhérentes ;
- un contrat d'affiliation et un plan de prévoyance propre à chacune des entreprises affiliées qui comprend la description de toutes les prestations assurées choisies par l'entreprise.

32. Financement, méthodes de financement

Pour atteindre ses objectifs, la Fondation applique un système de financement se fondant sur la primauté des cotisations.

Le financement des cotisations est défini dans le plan de prévoyance de chaque entreprise affiliée.

Les cotisations sont définies en pourcentage du salaire assuré (avec ou sans déduction de coordination) et, outre l'épargne, elles financent les primes de risque, le fonds de garantie et les frais administratifs.

La Fondation est financée par :

- a. les cotisations de l'assuré ;
- b. les cotisations de l'employeur ;
- c. les apports et rachats de l'assuré ;
- d. les apports et attributions de l'employeur ;
- e. les revenus de la fortune ;
- f. les dons et legs.

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

41. Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

Les comptes de la Fondation ont été établis et présentés conformément à la norme Swiss GAAP RPC 26.

42. Principes comptables et d'évaluation

Placements

L'évaluation des titres repose sur les valeurs boursières au 31.12.2019.

Monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du jour. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change au 31.12.2019. Les pertes ou bénéfices de cours qui en résultent sont comptabilisés par le compte de résultat.

Base des cours de change UBS.

Immeubles

Les biens immobiliers sont évalués au 31.12.2019 sur la base d'une expertise indépendante de notre expert en immobilier selon la méthode DCF (Discounted Cash-Flow), le flux de trésorerie y relatif est actualisé sur la base du taux WACC qui prend en considération le risque lié à la typologie et la situation de l'immeuble sur une période de 10 ans.

Les dernières expertises indépendantes ont été effectuées en novembre 2018 et en décembre 2019 pour les immeubles acquis en 2018.

Les nouvelles acquisitions immobilières dans l'année en cours sont évaluées à la valeur d'achat.

Autres actifs et participations

L'évaluation des autres actifs se fait à la valeur nominale.

Autres passifs

L'évaluation des autres passifs se fait à la valeur nominale.

Engagements de prévoyance

Il s'agit des capitaux de prévoyance des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes.

Les réserves mathématiques nécessaires au financement des rentes en cours sont annuellement recalculées par l'expert en prévoyance professionnelle.

5. Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture

51. Nature de la couverture des risques, réassurance

Le risque de longévité est assumé par la Fondation.

A compter du 1er janvier 2013, les risques de décès et d'invalidité sont partiellement réassurés par le contrat de réassurance Stop Loss N° 85 258/000 auprès de Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA. La Fondation constitue à cet effet une provision pour risque décès et invalidité qui est à sa charge.

52. Explications des actifs et passifs de contrats d'assurance

La Fondation ne comptabilise pas au bilan d'éventuelles valeurs de rachat provenant de contrat(s) d'assurance collective.

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Montant des réserves mathématiques détenues par les assureurs	937'328	1'065'290

53. Evolution et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Solde des capitaux de prévoyance au 01.01	627'907'068	517'078'800
Cotisations d'épargne salariés et employeurs	81'698'842	55'958'704
Primes uniques et rachats	13'952'229	6'973'701
Attributions complémentaires	121'427	1'128'867
Apports de libre passage	318'965'113	140'211'498
Prestations de libre passage en cas de sortie	-104'695'139	-70'001'413
Art. 17 LFLP	15'785	0
Remboursements et versements pour l'EPL / divorce	-3'210'486	-4'297'979
Dissolution due aux retraites, décès et invalidités	-32'403'725	-24'662'495
Rémunération des capitaux de prévoyance	19'690'602	5'517'385
Total des capitaux de prévoyance des assurés actifs au 31.12	922'041'716	627'907'068
Taux d'intérêt attribué sur les parts obligatoires et sur-obligatoires des comptes	2.50%*	1.00%*

* Les assurés ayant quitté la Fondation avant le 31.12.2019 ont été crédités d'un intérêt sur les parts obligatoires et sur-obligatoires de 1%.

54. Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Avoirs de vieillesse selon la LPP (comptes témoins)	429'084'432	298'657'943
Taux d'intérêt minimal LPP arrêté par le Conseil fédéral	1.00%	1.00%

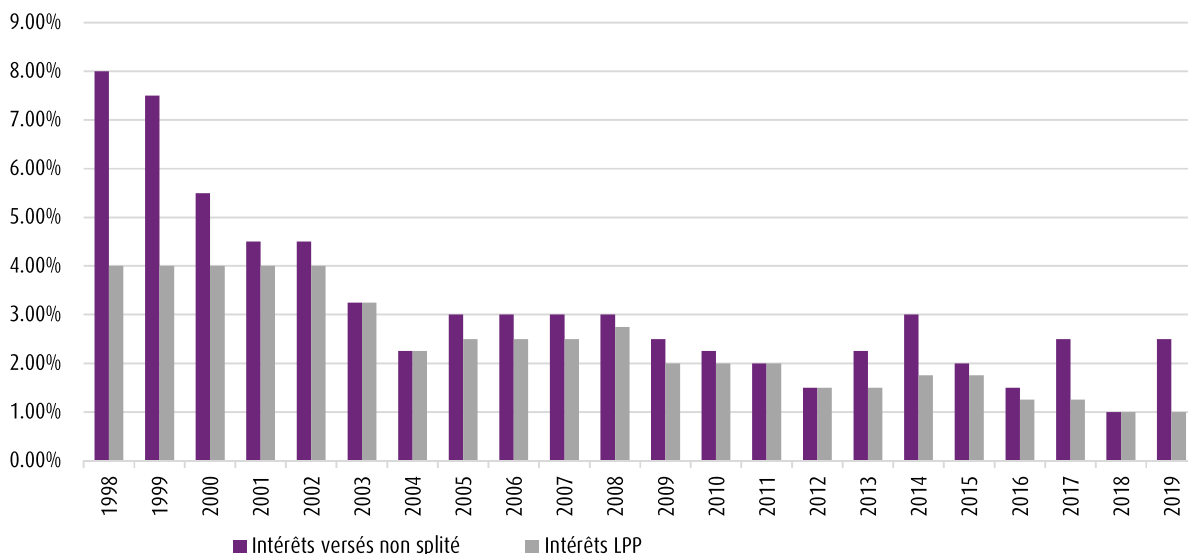
55. Evolution et rémunération du capital de prévoyance des rentiers

Evolution et rémunération du capital de prévoyance des invalides

	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Solde du capital de prévoyance des invalides au 01.01	10'955'726	9'347'001
Transfert des capitaux actifs et apports	4'099'531	2'000'720
Attributions complémentaires	149	436
Attribution bonifications épargne	844'403	549'984
Rémunération du capital de prévoyance des invalides	335'470	123'932
Prestations de libre passage en cas de sortie	-231'264	-
Dissolution du capital de prévoyance des invalides	-2'207'445	-1'066'347
Total du capital de prévoyance des invalides au 31.12	13'796'570	10'955'726
Taux d'intérêt attribué sur les parts obligatoires et sur-obligatoires des comptes	2.50%*	1.00%*

* Les assurés ayant quitté la Fondation avant le 31.12.2019 ont été crédités d'un intérêt sur les parts obligatoires et sur-obligatoires de 1%.

Historique des intérêts versés depuis 1998



Evolution du capital de couverture des rentiers

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Solde du capital de couverture des rentiers au 01.01	250'411'527	231'838'406
Paiement des rentes	-18'280'167	-16'566'385
Apports rentiers	31'129'995	19'013'337
Modification liée au nouvel état des assurés au 31.12	11'164'692	16'126'169
Total du capital de prévoyance des rentiers au 31.12	274'426'047	250'411'527
Total du capital de prévoyance des rentiers au 31.12	288'222'617	261'367'253

56. Résultats de la dernière expertise actuarielle

Conclusion de l'expertise actuarielle au 31.12.2019, effectuée par l'expert :

« L'exercice 2019 s'est conclu par un gain de CHF 90'427'571. Au 31.12.2019, le degré de couverture selon l'article 44 OPP 2 se monte à 107.73%. La Fondation peut donc faire face à ses engagements.

Les bases techniques de la Fondation, les LPP 2015 générationnelles, sont actuelles et adéquates.

Au 31.12.2019, le taux technique de 2.50% est selon nous adéquat. Même s'il dépasse le taux maximal prévu par la DTA 4 de la Chambre Suisse des Experts en Caisses de Pensions pour la recommandation de l'expert, il offre une marge de sécurité suffisante compte-tenu du rendement attendu de la fortune, du besoin de rendement et de la capacité d'assainissement. De plus la Fondation finance progressivement un abaissement à 2.00% du taux technique d'ici 2023.

Les dispositions actuarielles réglementaires concernant les prestations et le financement sont conformes aux dispositions légales.

Les mesures prises pour couvrir les risques actuariels sont suffisantes. »

57. Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Les calculs actuariels reposent sur les bases techniques suivantes :

- taux d'intérêt technique de 2.50 % générationnel;
- bases techniques LPP 2015.

Provisions techniques

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Provision pour l'invalidité et le décès	4'965'000	4'593'000
Provision pour taux de conversion non-actuariel	32'727'000	26'712'000
Provision pour changement de taux technique	6'651'000	2'738'000
Total des provisions techniques	44'343'000	34'043'000

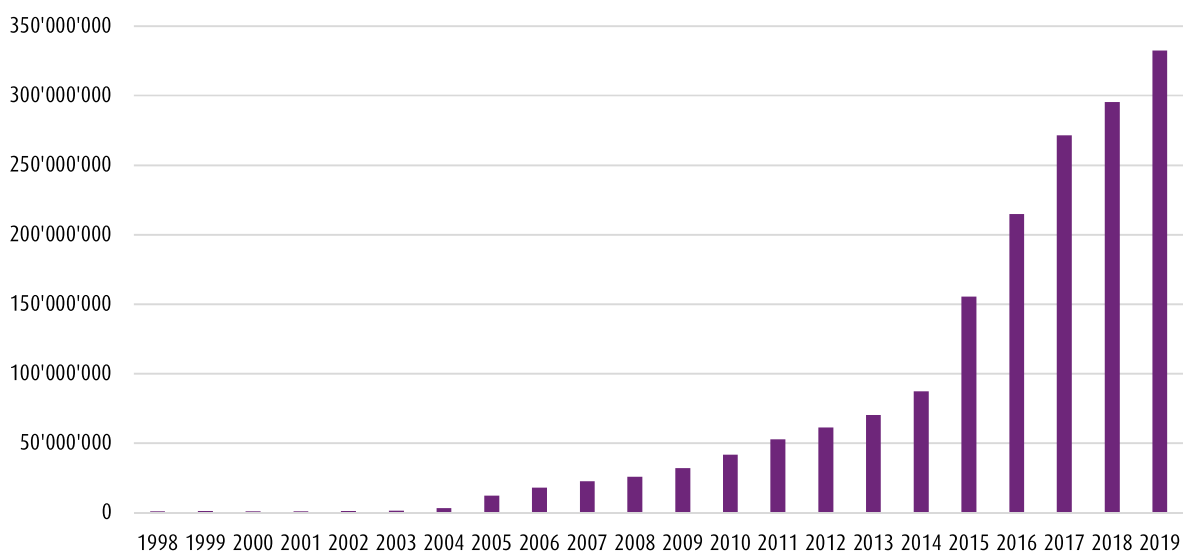
La provision pour l'invalidité et le décès représente la provision nécessaire pour faire face aux sinistres non réassurés qui sont à la charge de la Fondation.

La provision pour taux de conversion non-actuariel sert à maintenir aussi stable que possible dans le temps le taux de conversion et d'assurer la meilleure égalité possible de traitement entre les générations d'assurés. La Fondation constitue une provision d'amélioration du taux de conversion qui a pour but de financer, lors de l'ouverture d'une rente de vieillesse, le capital de prévoyance supplémentaire nécessaire pour garantir la différence entre la rente effectivement servie et la rente qui serait versée si le taux de conversion appliqué était déterminé actuariellement.

La provision pour changement de taux technique sert à constituer des provisions afin d'abaisser à terme le taux technique.

Les bases et hypothèses techniques : Les bases techniques générationnelles anticipent et incluent l'évolution future prévisible de la longévité, contrairement aux bases techniques de période qui elles requéraient chaque année la constitution d'une provision pour couvrir l'évolution de la longévité intervenue dans l'année.

Evolution des provisions techniques et des réserves (en CHF)



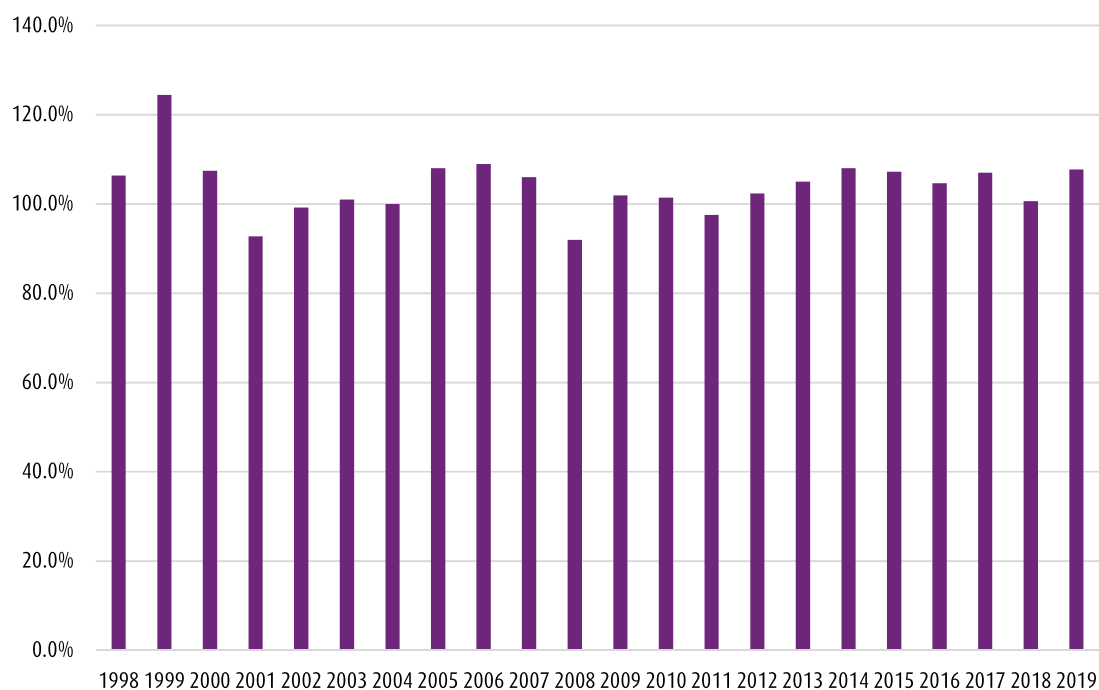
58. Fonds libres des affiliés

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Solde au 01.01	3'655'739	3'576'551
Constitution des fonds libres des affiliés	624'262	720'370
Dissolution des fonds libres des affiliés	-410'745	-677'551
Intérêts sur fonds libres des affiliés	39'083	36'369
Total au 31.12	3'908'340	3'655'739

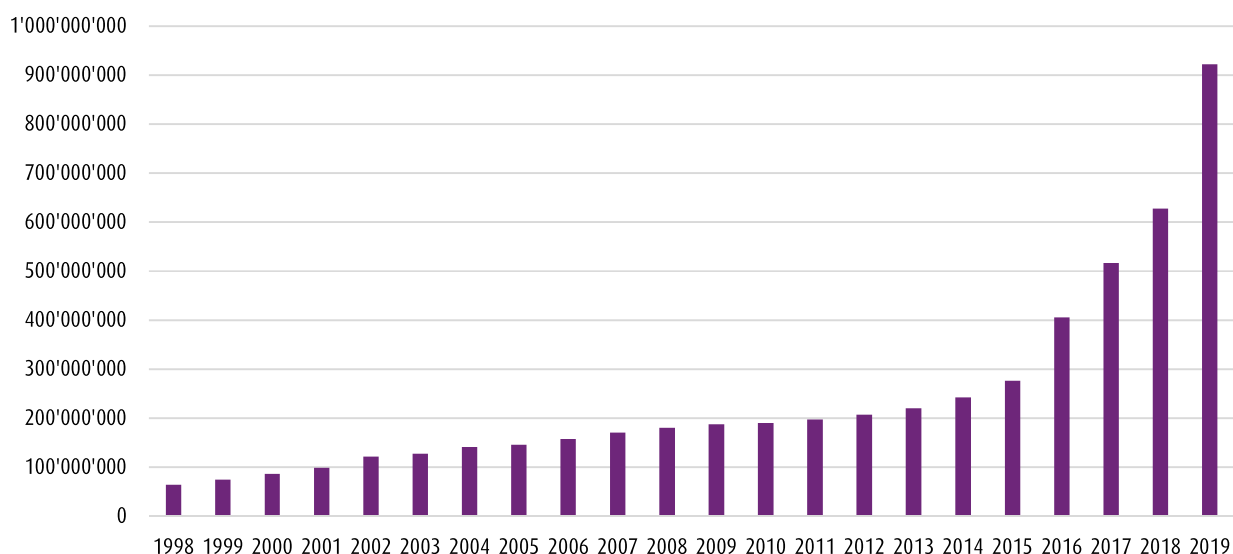
59. Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Total de l'actif	1'425'311'528	1'004'428'511
Dettes	-49'543'800	-28'247'772
Compte de régularisation du passif	-10'618'030	-37'623'176
Réserves de cotisations des employeurs	-9'378'475	-4'809'661
Provision non technique	-253'137	-200'000
Fonds libres des affiliés	-3'908'340	-3'655'739
Fortune disponible	1'351'609'746	929'892'163
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	922'041'716	627'907'068
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	288'222'617	261'367'253
Provisions techniques	44'343'000	34'043'000
Capitaux de prévoyance et provisions techniques nécessaires	1'254'607'333	923'317'321
Excédent technique	97'002'413	6'574'842
		-
Degré de couverture selon l'art. 44 al. OPP2	107.73%	100.71%
Réserve de fluctuation de valeur	97'002'413	6'574'842

Evolution du degré de couverture selon l'art. 44 al. OPP2



Evolution des capitaux actifs (en CHF)



6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

61. Organisation de l'activité de placements, règlement de placements

Le Conseil de Fondation a adopté le Règlement de placement qui est entré en vigueur le 31 décembre 2019.

Une nouvelle allocation stratégique a pris effet au 1er janvier 2018 et a fait l'objet d'une annexe audit règlement.

Les gérants de fortunes sont tous agréés auprès de la Finma.

Il a pour but de permettre au Conseil de Fondation d'assumer pleinement ses tâches et ses responsabilités pour gérer efficacement la fortune de la Fondation et aussi assurer la conservation du capital, un rendement compatible avec les exigences légales et le versement des prestations assurées à tous les bénéficiaires.

Le Règlement de placement définit :

- Directives et organisation des placements
- Tâches et compétences
- Surveillance et établissement de rapports
- Principes d'évaluation
- Réserve de fluctuation de valeur
- Placements auprès de l'employeur
- Frais d'administration
- Gouvernance
- Exercice des droits des actionnaires
- Allocation stratégique et tactique des placements

62. Objectif et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Solde au 1er janvier de la réserve de fluctuation de valeur	6'574'842	55'372'754
Dissolution / attribution due à l'excédent de charges / produits	90'427'571	-48'797'912
Réserve de fluctuation de valeur au bilan	97'002'413	6'574'842
Valeur cible de la réserve de fluctuation de valeur	124'580'000	134'530'000
Insuffisance de la réserve de fluctuation de valeur	-27'577'587	-127'955'158

La méthode utilisée par l'expert pour calculer la réserve de fluctuation de valeur est basée sur la "value-at-risk", selon les dispositions du règlement des passifs de nature actuarielle.

63. Présentation des placements par catégories

631. Structure des placements

	31.12.2019		31.12.2018		Marge sur allocation
	CHF	%	CHF	%	
Liquidités/Placements du marché monétaire*	20'308'663	1	59'654'492	6	0% - 3%
Obligations & Assimilés	543'587'516	38	380'891'590	38	
Obligations suisses	212'186'676	15	150'059'868	15	13% - 19%
Obligations gouvernementales ME (hedged)	183'467'133	13	130'520'646	13	11% - 17%
Obligations d'entreprises ME (hedged)	93'805'544	7	64'044'924	6	5% - 9%
Obligations marchés émergents HC (hedged)	54'128'163	4	36'266'152	4	3% - 5%
Actions & Assimilés	389'506'558	27	211'919'845	26	
Actions suisses	191'886'878	13	108'478'776	11	9% - 15%
Actions de marchés émergents	41'693'140	3	25'826'815	3	1% - 5%
Actions internationales	155'926'540	11	77'614'254	10	8% - 12%
Immobilier	380'446'306	27	283'080'493	28	
Immobilier Suisse	313'822'155	22	235'964'963	23	18% - 26%
direct	157'916'982	11	134'773'501	13	
parts de fonds	155'905'173	4	101'191'462	4	
Parts de fonds étrangères (hedged)	66'624'151	5	47'115'530	5	5% - 7%
Placements alternatifs	61'987'499	4	49'234'535	5	2% - 10%
Placements alternatifs	61'987'499	4	49'234'535	5	
Placements chez les employeurs (c/c des affiliés)	25'313'705	2	16'021'653	2	
Compte de régularisation actif	4'161'281	0	3'625'903	0	
Fortune totale	1'425'311'528	100	1'004'428'511	100	

* Diverses prestations reçues d'avance et concernant l'exercice 2018 pour un montant total de CHF 34'960'532 expliquent le dépassement de la limite de la marge sur les liquidités, mais cette limite est rétablie au 01.01.2019.

Limites globales, selon les articles :

	31.12.2019	31.12.2018	Limites max OPP2
	%	%	%
54* (créances par débiteur max.)	1.4	5.8	10
54a (actions par société - participation)	0.1	0.1	5
54b al. 1 (investissements par bien immobilier)	1.7	2.4	5
55a (titres hypothécaires)	0.0	0.0	50
55b (actions)	27.3	21.1	50
55c (immobilier)	26.2	27.5	30
55c (immobilier étranger)	4.7	4.7	10
55d (placements alternatifs)	4.3	4.9	15
55e (placements en devises étrangères)	13.9	10.4	30
57 (placements chez l'employeur)	1.8	1.6	5

* Des fonds dépassent la limite de 10% pour un débiteur, mais après analyse du contenu du fonds, la position maximum se monte à 1.4% pour le débiteur le plus important, respectant ainsi la limite de l'OPP2.

632. Liste des immeubles détenus

La valeur du portefeuille des immeubles de la Fondation de prévoyance atteint CHF 157'916'982 au 31 décembre 2019 et est constituée des objets suivants :

Immeubles :	Valeur CHF	Valeur CHF	Hypothèque CHF	OPP2 54b, al. 2
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	
Bois de la Chapelle 87, Onex, acquis le 28.01.08	14'600'000	14'600'000	-	0.0%
62 actions SI Cèdre Bleu, Genève, acquis le 21.12.09	6'050'000	6'050'000	-	0.0%
Quai du Cheval Blanc 14, Carouge, acquis le 22.09.10	4'280'000	4'280'000	-	0.0%
Edouard Racine 3, Genève, acquis le 30.06.12	7'400'000	7'400'000	1'850'000	25.0%
Léon Nicole 2, Genève, acquis le 30.06.12	5'950'000	5'950'000	1'440'000	24.2%
Lyon 18, Genève, acquis le 30.06.12	6'000'000	6'000'000	1'740'000	29.0%
Servette 35, Genève, acquis le 30.06.12	6'900'000	6'900'000	1'770'000	25.7%
Pré Bouvier 31, Satigny, acquis le 01.07.14		17'502'995	-	0.0%
Immeuble cédé le 19.02.19	-			
Dauphiné 12-16, Genève, acquis le 19.09.16	24'500'000	24'500'000	-	0.0%
Colonel Corbat 7-17, Delémont, acquis le 22.11.18	6'830'000	7'467'294	-	0.0%
Brandards 5-7, Neuchâtel, acquis le 22.11.18	3'630'000	3'141'427	-	0.0%
Trois Portes 65, Neuchâtel, acquis le 22.11.18	2'550'000	2'170'133	-	0.0%
Perrière 28-30, Neuchâtel, acquis le 22.11.18	5'900'000	6'531'266	-	0.0%
Progrès 11-17, Couvet, acquis le 22.11.18	6'450'000	6'384'205	-	0.0%
Mettstrasse 57-59, Bienne, acquis le 22.11.18	3'070'000	2'592'674	-	0.0%
Mettstrasse 61, Bienne, acquis le 22.11.18	1'960'000	2'006'235	-	0.0%
Sonnhalde 25, Bienne, acquis le 22.11.18	1'570'000	1'419'797	-	0.0%
Pictet de Rochemont 23, Genève, détenu au travers de la S.I. de l'Avenue Versonnex SA acquis le 01.11.18	5'150'000	4'963'738	-	0.0%
Trente et Un Décembre 62, Genève, détenu au travers de la S.I. de l'Avenue Versonnex SA acquis le 01.11.18	5'800'000	4'913'738	-	0.0%
Colladon 26, Genève, acquis le 12.04.19	19'901'334	-	-	0.0%
Dancet 1, Genève, acquis le 12.07.19	11'031'435	-	-	0.0%
David-Dufour 8, Genève, acquis le 30.08.19	8'394'213	-	-	0.0%
Total	157'916'982	134'773'501	6'800'000	4.3%

64. Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Pas d'instrument financier dérivé en 2019.

65. Valeurs de marché et co-contractants des titres en securities lending

A la fin de l'année, il n'y a pas de titre en securities lending.

66. Explication du résultat net des placements

661. Explications du résultat net des placements

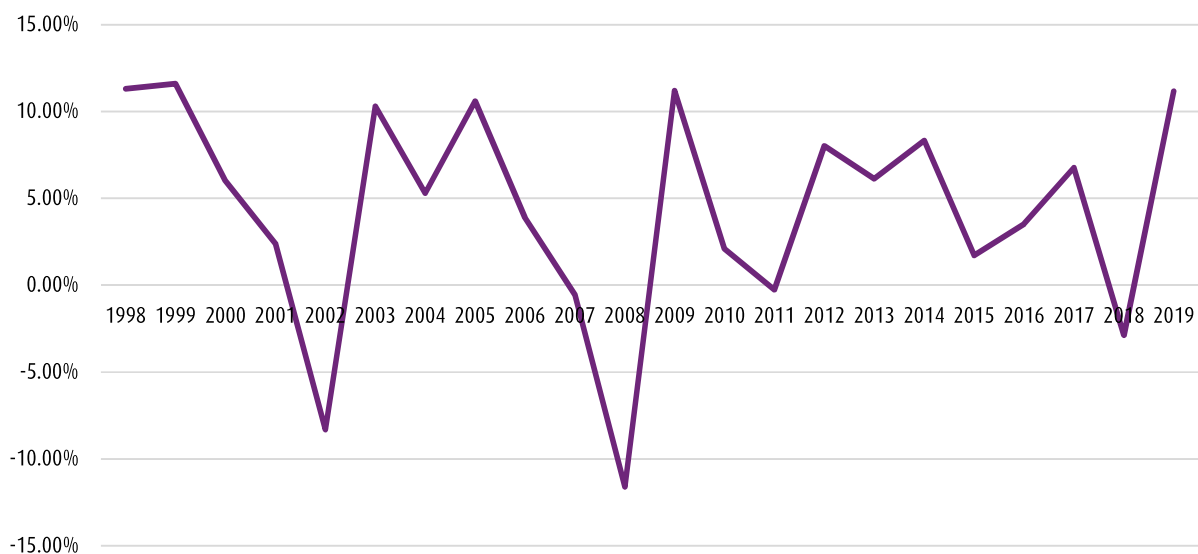
	31.12.2019		31.12.2018	
	CHF	%*	CHF	%
Liquidités	-129'183	-1	-146'394	0
Intérêts sur c/c bancaires	-89'875		-52'185	
Différences de change	-39'308		-94'209	
Obligations & Assimilés	23'366'302	4	-6'062'335	-2
Intérêts sur obligations suisses	2'461'372		2'025'155	
Intérêts sur obligations gouvernementales	3'955'045		4'639'404	
Intérêts sur obligations d'entreprises	2'496'404		2'044'198	
Intérêts sur obligations marchés émergents	1'087'700		653'884	
Bénéfices et pertes sur obligations suisses	3'056'556		-1'759'670	
Bénéfices et pertes sur obligations suisses ME	-		664	
Bénéfices et pertes sur oblig. gouvernementales ME	2'387'259		-5'326'545	
Bénéfices et pertes sur obligations d'entreprises ME	4'469'844		-4'814'418	
Bénéfices et pertes sur oblig. marchés émergents	3'469'215		-3'536'886	
Différences de change sur oblig. marchés émergents	-17'093		11'879	
Actions & Assimilés	73'287'420	19	-21'089'684	-10
Dividendes des actions suisses	3'505'128		2'254'607	
Dividendes des actions internationales	2'532'720		1'170'653	
Bénéfices et pertes sur actions suisses	37'742'571		-13'498'692	
Bénéfices et pertes sur actions internationales	24'154'832		-7'895'062	
Bénéfices et pertes sur actions marchés émergents	6'240'439		-3'806'723	
Différences de change sur actions marchés émergents	-688'020		352'949	
Différences de change sur actions internationales	-200'250		332'584	
Placements alternatifs	504'685	1	-1'200'957	-2

Immobilier	33'937'343	9	4'749'203	4
Revenus immobiliers Suisse directs	5'865'612		4'705'492	
Charges immobilières Suisse directs	-1'291'496		-283'444	
Bénéfices et pertes non réal. Immobiliers Suisse directs	1'319'494		2'050'618	
Intérêts hypothécaires immobiliers Suisse directs	-127'364		-127'364	
Résultats parts fonds immo. cotées en bourse suisse	24'059'358		-3'817'903	
Résultats parts fonds immo. cotées en bourse étrangers	4'111'739		2'221'804	
Frais d'administration des placements	-4'939'049		-3'719'359	
Frais sur c/c bancaires	-1'797		-761	
Frais de gestion de fortune	-2'330'600		-1'679'161	
TER coûts	-2'645'473		-2'064'302	
Rétrocessions	38'821		24'865	

* La performance des placements a été évaluée en pourcentage des différents types d'actifs à la valeur du 31.12.2019

	31.12.2019	31.12.2018
	%	%
Performance annuelle des placements (selon le global custodian)	11.16	-2.88

Historique de la performance des placements



662. Explications des frais de gestion de la fortune

Taux de transparence en matière de frais :

	Montant	Part du patrimoine
	CHF	%
Total des placements transparents	1'421'150'247	100.00%
Total des placements non-transparentes	-	0.00%
Total du patrimoine	1'421'150'247	100.00%

Frais de gestion de fortune :

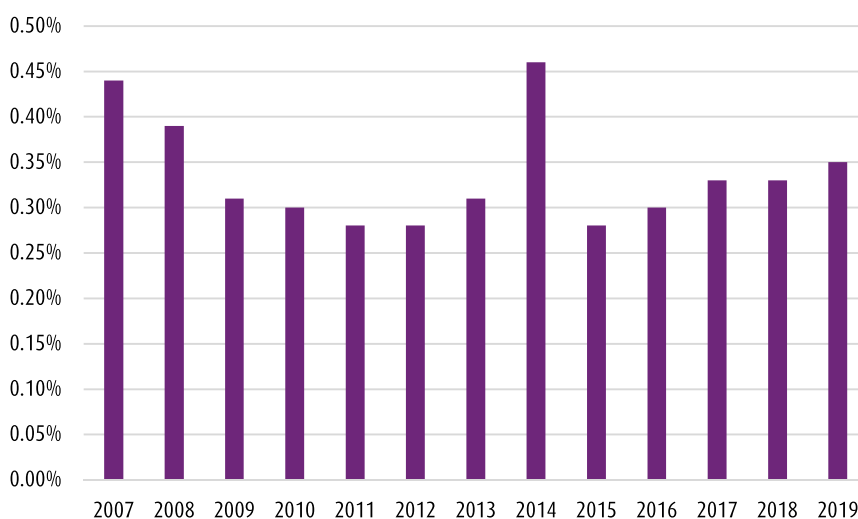
	Montant	Part des placements transparents
	CHF	%
Frais directement comptabilisés dans le compte d'exploitation	2'293'576	0.16%
Frais de gestion de fortune des placements transparents	2'645'473	0.19%
Total des frais de gestion de fortune dans le compte d'exploitation	4'939'049	0.35%

Liste des placements collectifs non-transparentes au jour de la clôture :

ISIN	Nom du produit	Fournisseurs	Quantité	Montant
				CHF
Aucun	-	-	-	-

En 2018, 100% du patrimoine était placé dans des placements transparents et les frais de gestion s'élevaient à 0.37% du total des placements transparents.

Evolution du TER (Total Expense Ratio)



67. Explications des placements chez les employeurs et de la réserve de cotisations de l'employeur

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
C/C de prime des employeurs à l'actif du bilan	25'313'705	16'021'653
C/C de prime des employeurs au passif du bilan	-490'214	-392'831
	24'823'491	15'628'822
Solde réserves cotisations des employeurs au 01.01	4'809'661	4'612'891
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur	5'301'469	1'214'386
Prélèvement de la réserve de cotisations d'employeur	-811'090	-1'070'105
Intérêts réserves cotisations des employeurs	78'435	52'489
Total réserves cotisations des employeurs au 31.12.	9'378'475	4'809'661

Au 31 décembre 2019, le 85 % des primes non-payées correspond à des montants non-échus facturés sur l'exercice 2020. Une provision non technique de CHF 253'137 est constituée (voir annexe 75) afin de couvrir d'éventuelles pertes n'étant pas à la charge du fonds de garantie LPP (2018 : CHF 200'000)

68. Utilisation des extensions (art. 50, al. 4 OPP2)

Ces possibilités d'extensions sont prévues dans le règlement de placement en vigueur.

Pour les exercices 2018 et 2019, l'utilisation des extensions n'a pas été nécessaire.

69. Rétrocessions, restitution des avantages financiers (art. 48k OPP2)

Dans le courant de l'exercice 2019, la Fondation a reçu un montant de CHF 38'821 (2018 : CHF 24'865).

610. Exercice des droits de vote

L'exposition en actions suisses et internationales de la Fondation Patrimonia se fait exclusivement au travers de fonds de placements collectifs. Dans ce cas, selon l'ORAb, entrée en vigueur le 1er janvier 2014, elle doit, en principe renoncer à exercer elle-même les droits de vote au profit du fonds, puisque c'est ce dernier qui est formellement actionnaire des sociétés.

La Fondation Patrimonia a décidé d'exercer ses droits de vote d'actionnaire par le biais d'un mandat avec la Fondation Ethos, en suivant ses directives.

Ainsi, la Fondation Patrimonia est membre de l'Ethos Engagement Pool (EEP Suisse), dialogue avec les sociétés cotées en Suisse, ainsi que de l'Ethos Engagement Pool International (EEP International), dialogue avec les sociétés cotées hors de Suisse et participe à différentes initiatives visant à sensibiliser les dirigeants d'entreprises aux bonnes pratiques en matière de développement durable.

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

71. Explication du compte de régularisation de l'actif

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Impôts anticipés et à la source à récupérer	3'588'423	3'151'262
Fonds de garantie	6'417	110'309
Prestations d'assurance à recevoir	49'540	30'613
Charges payées d'avance	93'903	24'840
Produit à recevoir	181'857	149'982
Comptes courants des immeubles	241'141	158'897
Total compte de régularisation actif	4'161'281	3'625'903

72. Explication du compte de régularisation du passif

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Provision honoraires	447'663	361'146
Provision charges fiscales	1'545'000	1'545'000
Provision courtiers	995'653	634'616
Provision frais administratifs	223'171	80'411
Prestations de rentiers	46'602	41'471
Diverses prestations reçues d'avance	7'359'941	34'960'532
Total compte de régularisation passif	10'618'030	37'623'176

73. Explication du poste apports de libre passage

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Apports de libre passage assurés actifs	318'965'113	140'211'498
Apports de libre passage assurés invalides	4'099'680	2'000'720
Apports rentiers	5'882'285	1'454'777
Total du poste apports de libre passage	328'947'078	143'666'995

74. Explication du poste prestations de libre passage en cas de sortie

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Prestations de libre passage en cas de sortie actif	-102'678'159	-70'001'413
Prestations de libre passage transférées en capitaux rentiers	-2'016'980	-
Prestations de libre passage en cas de sortie invalide	-231'263	-
Total du poste prestations de libre passage en cas de sortie	-104'926'402	-70'001'413

75. Explication du poste provision non technique

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Provision pour perte sur débiteurs	253'137	200'000
Total du poste provision non technique	253'137	200'000

La réserve pour pertes sur débiteurs a été constituée de manière forfaitaire afin de couvrir d'éventuelles pertes n'étant pas à charge du Fonds de garantie LPP.

Elle correspond à 1% des placements chez les employeurs (c/c des affiliés) à l'actif du bilan.

76. Explication du poste frais d'administration

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Frais de fonctionnement de la gestion interne	-2'417'429	-1'638'290
Frais du Conseil de fondation	-320'954	-176'941
Honoraires de prestations externes	-18'484	-119'763
Total du poste frais d'administration	-2'756'867	-1'934'994

77. Explication du poste cotisations

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Bonifications épargne	81'698'842	55'552'561
Cotisations risques et fonds de garantie	9'910'927	7'435'317
Cotisations pour frais administratifs	2'743'780	1'953'782
Total du poste cotisations	94'353'549	64'941'660
Cotisations des salariés	41'163'636	28'922'513
Cotisations des employeurs	53'189'913	36'019'147

78. Explication du poste autres produits

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Ajustement provision	74	12'691
Quote-part des frais d'administration concernant la SI de l'Avenue Versonnex SA détentrice des Immeubles Pictet de Rochemont 23 et Trente et Un Décembre 62	31'875	0
Commission de perception de l'impôt à la source	6'629	4'410
Total du poste autres produits	38'578	17'101

8. Demandes de l'autorité de surveillance

Aucun suspens ouvert auprès de l'ASFIP Genève à la date de l'établissement du rapport.

9. Autres informations relatives à la situation financière

91. Mise en gage d'actifs

Immeubles

	Cédule 1 ^{er} rang	Cédule 2 ^e rang	Total
Edouard Racine 3 à Genève	3'525'000	-	3'525'000
Léon Nicole 2 à Genève	2'900'000	-	2'900'000
Lyon 18 à Genève	3'000'000	50'000	3'050'000
Servette 35 à Genève	2'500'000	-	2'500'000
Total	11'925'000	50'000	11'975'000

92. Découvert

Aucun découvert.

93. Liquidation partielle

Aucune liquidation partielle en cours.

94. Procédure juridique en cours

Aucune procédure juridique en cours.

95. Opérations particulières et transactions sur la fortune

Aucune opération particulière et transaction sur la fortune.

10. Evénement postérieur à la date du bilan

Suite à la pandémie due au Coronavirus COVID-19, le Conseil Fédéral et de nombreux Etats à travers le monde ont déclaré l'état de situation extraordinaire.

Les restrictions liées à ces décisions auront des impacts significatifs sur l'économie suisse et mondiale et donc potentiellement sur le rendement des placements de la Fondation ainsi que sur l'encaissement des cotisations.

Il n'est toutefois pas possible de quantifier ces effets de manière fiable étant donné l'incertitude quant à la durée et la gravité de la pandémie.

Le Conseil de fondation a défini et déjà implémenté certaines mesures et suit de près l'évolution de la situation afin de prendre les décisions adaptées aux circonstances exceptionnelles.

Rapport de l'organe de révision sur l'exercice 2019

Berney Associés

Genève, le 7 avril 2020

Rapport de l'organe de révision sur l'exercice 2019 au Conseil de fondation de la Fondation Patrimonia, Le Grand-Saconnex

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Patrimonia comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend l'organisation, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert en matière de prévoyance professionnelle

Le Conseil de fondation désigne pour l'audit, en plus de l'organe de révision, un expert en matière de prévoyance professionnelle. Ce dernier examine périodiquement si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels se calculent sur la base du rapport actuel de l'expert en matière de prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52e, al. 1, LPP en relation avec l'art. 48 OPP 2.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux Normes d'audit suisses.

Page 1/3

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate Finance

Berney Associés

Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de façon à obtenir raisonnablement l'assurance que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de contrôles en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales relatives à l'agrément (art. 52b LPP) et à l'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c, al. 1, LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié :

- si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires, et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;

Page 2/3

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate Finance

Berney Associés

- si les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- si les opérations avec des personnes proches qui nous ont été annoncées garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique authentifiée



Gregory GRIEB
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

BA Signature électronique authentifiée



Fabien SPANO
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels comprenant : bilan, compte d'exploitation et annexes

Page 3/3

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1700 Fribourg
Boulevard de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

1950 Sion
Place de la Gare 2
+41 27 322 75 40

1003 Lausanne
Rue Étraz 4
+41 58 234 91 00

1896 Vouvry
Rue Arthur Parchet 1
+41 58 234 90 20

En ligne
berneyassociés.com
info@berneyassociés.com

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate finance

Adresse

Fondation Patrimonia

Adresse du Siège
Le Lumion
Rte François Peyrot 14
1215 Genève 15

T +41 58 806 08 00
info@patrimonia.ch
www.patrimonia.ch

Adresse de correspondance
Succursale de Lausanne
Rue Saint-Martin 7
1003 Lausanne